

TIR À VUE CONTRE LE BACCALAURÉAT !

P. Ndiaye soutient les « bonnes réformes »

LE CHAOS ORGANISÉ

Le déroulement du baccalauréat ce sont les faits suivants où chaque professeur peut se reconnaître !

- Des personnels convoqués dans des centres d'examen très éloignés de leur domicile et/ou de leur établissement d'affectation ;
- des personnels stagiaires convoqués ;
- des convocations avec des dates qui se chevauchent ;
- des convocations ont, cette année encore, été reçues du jour pour le lendemain, voire le dimanche soir pour le « Grand Oral » du 20 juin ; Obligation de se connecter à Imagine ;
- des convocations jamais envoyées et donc non reçues, des personnels menacés de retrait de salaire ;
- pour le « Grand Oral », des personnels sont convoqués sur cinq jours, sans prise en compte de leurs obligations réglementaires de service ;
- des enseignants, sans aucune expertise dans les champs disciplinaires concernés, sont convoqués comme jury du « Grand Oral »
- la numérisation des copies et l'utilisation de l'application Santorin alourdissent la charge de travail des personnels qui, de plus, constatent que des copies leur sont ajoutées au fil de l'eau ;
- les personnels doivent faire face à des convocations concernant des épreuves de nature diverse (BTS, EAF, grand oral...) ;
- le nombre de candidats interrogés le même jour peut atteindre 15, en contradiction avec les préconisations émises par le CHSCTM en 2016 ;
- les personnels sont excédés de découvrir que des notes des épreuves de spécialité ont été augmentées
- des professeurs convoqués cette année n'ont toujours pas perçu de rémunération pour le bac de l'an dernier,

DES CONSIGNES INCROYABLES

A cette liste à la Prévert, s'ajoute des consignes abracadabrantes, remettant en cause y compris le droit de grève :

- « En accusant réception de ce lot [les copies de philosophie], vous vous engagez à :
- Corriger l'intégralité des copies du lot,
 - Compléter la notation et saisir les annotations et les appréciations de chaque copie,
 - Et verrouiller le lot une fois la correction définitivement terminée. »

Cela se passe de commentaires tant la ficelle est grosse pour imposer arbitrairement la correction d'un lot, avec le contrôle de Santorin, et l'interdiction de contester comme ont pu le faire les professeurs de philosophie. Ce type de mail n'est en rien statutaire, il vise à impressionner. Bien entendu sur toutes ces questions, le SNFOLC saisit le ministère.

DÉRÉGLEMENTATION À TOUS LES ÉTAGES : EN AMONT, LA RÉFORME DU LYCÉE, EN AVAL, LE BACCALAURÉAT ET PARCOURSUP

Malgré le refus du CSE du 20 juin sur les propositions d'un enseignement de mathématiques « nouveau module », le ministre persiste et signe. Il faudrait accepter que la réforme du Lycée prépare la fin du baccalauréat, la destruction des disciplines, de ses épreuves nationales, ponctuelles, terminales et anonymes. C'est vrai que l'ex-ministre Blanquer à la faveur du covid a bien boutiqué les choses : un bac 2020 entièrement en contrôle continu, premier bidouillage des notes générées par le logiciel, en dehors des commissions d'harmonisation. 2021 même problème qu'en 2020, tout ce qui aurait pu, en plus, faire l'objet de contestation contre la réforme du lycée et du bac, E3C et épreuves de spécialités, ont été supprimées. Circulez, il n'y a rien à voir. Seules ont subsisté les épreuves du « Grand Oral » et de philosophie. Les correcteurs se sont mobilisés. Trois ans plus tard, rebelote ! Et cette fois-ci, ce sont les épreuves de spécialité qui sont tripatouillées... En attendant ce qui va se passer pour les épreuves de philosophie et le « Grand Oral ». Pour le ministère, il s'agit d'une erreur de communication (sic).



Face à cette volonté continuelle de détruire un diplôme reconnu dans les conventions collectives, premier grade universitaire, le SNFOLC appelle les correcteurs à poursuivre la mobilisation pour exiger :

- ▶ L'abrogation de la réforme du lycée, du baccalauréat Blanquer-Ndiaye et de Parcoursup
- ▶ L'arrêt du bidouillage des notes et du flicage des professeurs
- ▶ Le retour aux corrections papier
- ▶ Le retour au rôle plein et entier des commissions d'harmonisation